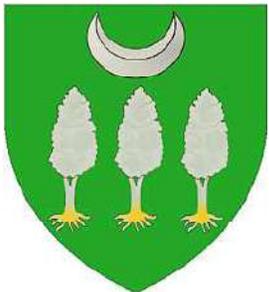


Fouquier



*Famille* **Fouquier**  
*Hérouël & Tinville*



insigne d'accusateur public

## Picardie (Vermandois), Paris

*D'origine bourgeoise, de gentilhommes campagnards devenus notables, considérés comme de petite noblesse... Hérouël commune rebaptisée Foreste (02, canton de Vermand)*

### Armes :

«D'azur, à trois arbres arrachés d'argent, rangés en fasce, surmontés d'un croissant (d'or ?).»

(selon relief d'une tombe familiale d'Hérouël-Foreste)

On trouve d'autres définitions :

**Fouquier d'Hérouel (Picardie) :**

«D'azur, à trois peupliers d'or, surmontés d'un croissant d'argent.»

**Fouquier d'Hérouel et de Tinville (Picardie) :**

«De sinople, à trois peupliers d'argent arrachés d'or, surmontés en chef d'un croissant d'argent.»

### Sources complémentaires :

Roglo, Genéanet, Wikipedia,

«La Révolution Française»; Claude Manceron, Ed. Renaudot, 1989,

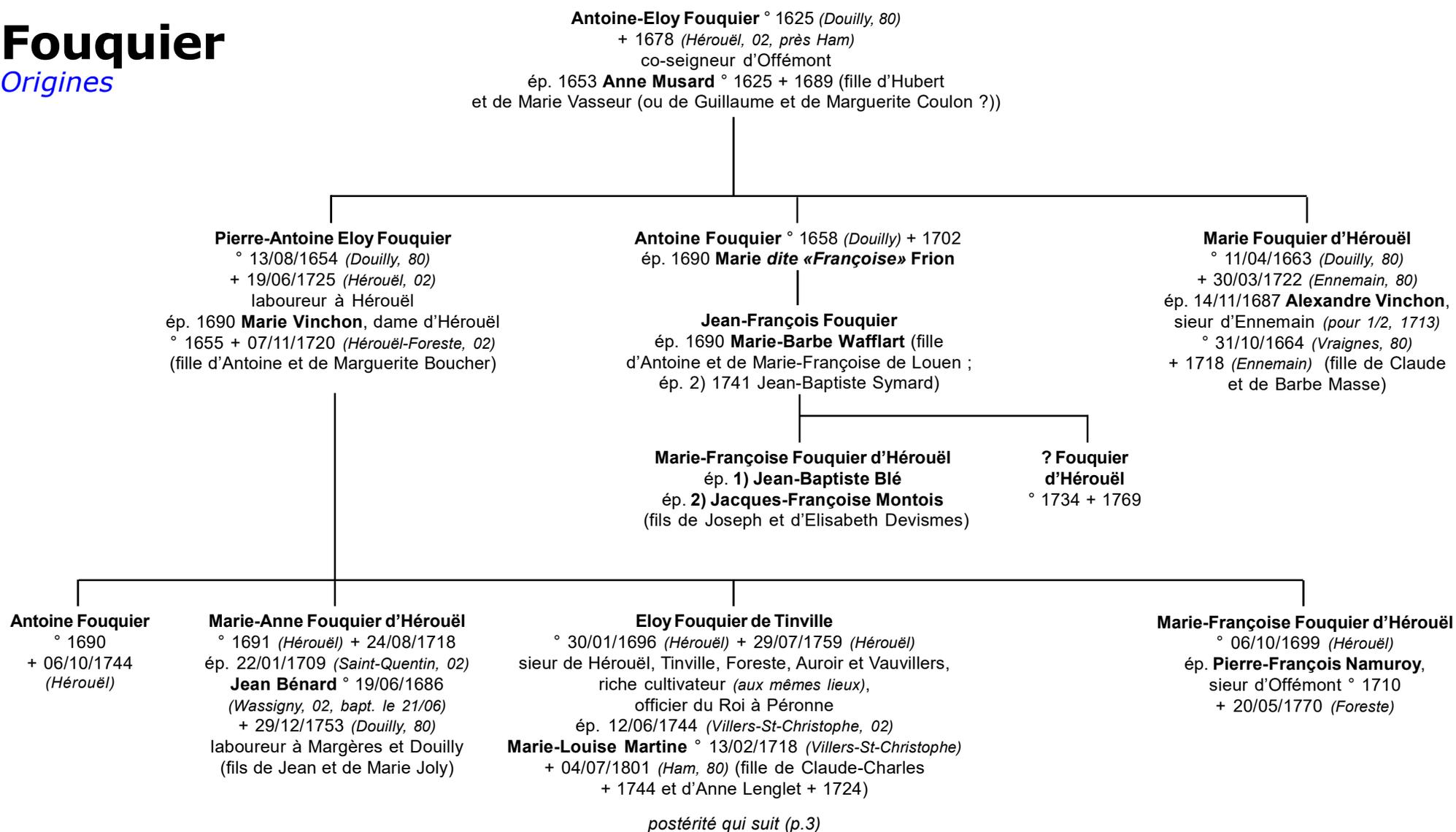
«Histoire & dictionnaire de la Révolution Française», collectif (Tulard, Fayard et Fierro), 1988, Ed. Laffont Bouquins, «Fouquier Tinville, le pourvoyeur de l'échafaud», Jacques Castelnau (Ed. Hachette),

Archives départementales de l'Aisne & de la Somme

© 2022 Etienne Pattou  
dernière mise à jour : 10/11/2024  
sur <http://racineshistoire.free.fr/LGN>

# Fouquier

## Origines



# Fouquier

*L'Accusateur public*

2

Eloy Fouquier de Tinville  
et Marie-Louise Martine

## Pierre-Eloy Fouquier d'Hérouël

° 11/03/1745 (*Hérouël-Foreste, 02, bapt. le 13/03*)  
+ 13/04/1810 (*St-Quentin*) écuyer,  
sieur d'Hérouël et Tinville, Fourrier  
des logis de la Maison du Roi,  
Député du Tiers de l'Aisne aux Etats-Généraux  
de 1789 puis de Saint-Quentin  
à la Constituante

ép. 17/12/1781 (*Originy-Ste-Benoîte, 02*)

## Julie-Marie Anne Antoinette Mennechet

° 14/10/1758 (*Originy-Ste-Benoîte*)  
+ 13/01/1816 (*Snt-Quentin*) (fille  
d'Armand-Gabriel et de Cécile Le Proux)

*postérité qui suit (p.4)*

*«Je n'ai rien à me reprocher : je me suis toujours  
conformé aux lois, je n'ai jamais été la créature  
de Robespierre ni de Saint-Just ; au contraire,  
j'ai été sur le point d'être arrêté quatre fois.  
Je meurs pour ma patrie et sans reproche.  
Je suis satisfait :*

*plus tard, on reconnaîtra mon innocence»*

**Fouquier-Tinville**, 06/05/1795

### Domiciles de Fouquier-Tinville :

1774 : rue du Foin-St-Jacques

puis rue Pavée-St-Sauveur

1775 : rue Bouron-Villeneuve

### Domiciles parisiens :

1783 : Cour Jacquet

1785 : Boulevard Saint-Antoine

1786 : rue Vieille du Temple

1788 : rue Sainte-Croix de la Bretonnerie

1790 : rue de la Croix

1791 : rue des Enfants rouges

1792 : rue de Chartres puis rue Saint-Honoré, n° 356

## Antoine-Quentin Fouquier de Tinville

° 10/06/1746 (*Hérouël-Foreste, 02, bapt. le 12/03*)  
+X 07/05/1795 (*Paris, guill.*) étudiant en droit (*Paris*),  
clerc principal des Procureurs Cornulier puis  
Berthereau, Procureur au Châtelet (*28/01/1774,*  
*par achat de la charge en 1773 (34.000£) qu'il doit*  
*revendre le 06/11/1783*), Commissaire de la Section  
Saint-Merry (*07/1789*), Directeur du jury d'accusation  
du Tribunal Criminel de Paris (*grâce à l'influence*  
*de son lointain cousin Camille Desmoulins*), nommé  
substitut du procureur Faure (*10/03/1793*) puis  
Accusateur public (*13/03/1793*) du Tribunal Criminel  
Extraordinaire dit Tribunal Révolutionnaire,  
mis en accusation dès le 14 thermidor an II,  
jugé pendant 39 jours (*8 germinal-17 floréal an III*  
*/ 28/03/1795-06/05/1795*) et exécuté le 18 floréal  
ép. **1**) 19/10/1775 (*Mont-Saint-Martin, 02*)

sa cousine **Geneviève-Dorothee Saugnier** ° 1753  
+ 23/04/1782 (*Paris, inh. le 25/04*) (fille de Quentin,  
orfèvre de Péronne retiré à St-Quentin, et de Marie-  
Barbe Martine ; soeur d'Adélaïde-Isabelle ép. ?  
Depille, épiciier au Fbg St-Martin ; & d'un frère abbé)  
> 5 enfants

ép. **2**) 10/09/1782 (*Paris*) **Jeanne-Henriette**

**Gérard d'Aucourt** ° 1753 ou 1762 ?

+ 17/11/1827 (*Paris, inh. le 20/11*)

(fille d'Etienne, sieur d'Aucourt, colon de Saint-  
Domingue, et de Madeleine d'Arnaud  
+ à Lille en 1779)

*postérité qui suit (p.6)*

## Louise-Pélagie Fouquier

**d'Hérouël** ° 09/11/1747 (*Hérouël*)  
+ 21/09/1783  
ép. 18/01/1775 (*Hérouël*)

**Claude-Honoré Torchon**, seigneur  
de Lihu/Lihons (80), licencié  
ès-lois, avocat en parlement,  
conseiller général de la Somme,  
châtelain de Saint-Simon  
à Berny, bailli du Tombeau  
° 06/01/1740 (*Marchélepot, 80*)  
+ 04/01/1830 (*Roye, 80*) (fils de  
Claude-Honoré et de Marie-  
Gabrielle Hélène Serpette)

## Jean-Louis Fouquier

° 07/05/1749 *Hérouël*)  
+ 02/08/1771 (*Paris*)  
sieur d'Offémont

## ? Geneviève Fouquier

## Charles-François Fouquier de Vauvillé

° 30/04/1752 (*Hérouël*) + 18/10/1824  
(*St-Quentin*) Fourrier des logis  
de la Maison du Roi,

ép. 29/07/1784 (*Auroir, 02*)

## Marie-Françoise Delvigne

° 08/10/1763 (*Auroir*)  
+ 28/07/1836 (*Villiers, 02*)

*postérité qui suit (p.7)*

## Quentin Fouquier de Foreste

° 1755 + 1839  
ép. **Marie Sauvet**

*«Ce n'est pas moi qui devrais être traduit ici, mais les chefs  
dont j'ai exécuté les ordres. Je n'ai agi qu'en vertu des lois  
portées par une Convention investie de tous les pouvoirs.  
Par l'absence de ses membres, je me trouve le chef d'une  
conspiration que je n'ai jamais connue. Me voilà en butte à la  
calomnie, à un peuple toujours avide de trouver des coupables.»*

*«J'étais la hache de la Révolution, punit-on une hache ?».*

**Fouquier-Tinville**, 06/05/1795

# Fouquier

Branche d'Hérouël

3

**Pierre-Eloy Fouquier d'Hérouël**  
et **Julie-Marie Anne Antoinette**  
**Mennechet**

**Jean-Baptiste Fouquier d'Hérouël** ° 30/03/1784 (*Foreste*) + 17/06/1852 (*Foreste*)  
cultivateur, chef d'escadron aux Carabiniers de Monsieur, chevalier de la Légion  
d'Honneur (13/07/1815), industriel sucrier, conseiller général de l'Aisne, Député  
(*Bonapartiste*) de l'Aisne (13/05/1849-02/12/1851), Sénateur de l'Aisne (26/01/1852)  
ép. 06/12/1824 (*Douchy, 02*) sa parente **Mélanie Demarolle**  
° 10/03/1808 (*Douchy*) + 30/11/1856 (*Foreste*) (fille de Claude-François  
et de Marie-Barbe Sophie Mélanie Hocquet)

**Julie-Cécile Honorine Fouquier**  
° 06/11/1786 (*Hérouël*) + 16/12/1879 (*Saint-Quentin*)  
ép. 22/11/1807 (*Foreste*) **Marin Le Proux**, Commandant  
de la Garde Nationale à Vervins, chevalier de la Légion d'Honneur,  
Receveur principal de l'enregistrement de Vervins  
° 28/09/1778 (*Guise ou Vervins ?, 02*) (fils de Pierre-Arnould  
et de Suzanne-Françoise Catherine Lhote) (*réside à Vervins en 1807*)

? **Fouquier**  
(*fille*)  
ép. ? **Lepreux**

**Antoine**  
**Fouquier**  
**d'Hérouël**  
° ~1821 + 1888

**Antoinette-Mélanie Fouquier d'Hérouël**  
° 08/09/1825 (*Hérouël*) + 13/08/1911 (*Paris*)  
ép. 14/04/1846 (*Foreste*) **Adrien Sohier**, avocat,  
conseiller général, sous-Préfet, Préfet  
° 31/07/1815 (*Vervins*) + 09/01/1911 (*Paris*)  
(fils de Jacques-François et d'Emilie Périn)

**Antoine-Jules Fouquier d'Hérouël**  
° 1828 + 1892  
ép. 09/07/1856 (*Laon, 02*)  
**Marie-Catherine Julie Lecat**  
° 21/01/1838 (*Vaux-sous-Laon, 02*)  
+ 02/07/1914 (*Vaux-sous-Laon*) (fille de  
Prudent et de Victorine-Elisa Foulon)

**Antoine-Alphonse Foulques Fouquier**  
° 25/04/1836 (*Foreste*) + 02/12/1918  
propriétaire, maire de Foreste  
ép. 08/03/1868 (*Guise, 02*)  
**Virginie-Marthe Octavie Hennequière**  
° 03/02/1851 (*Guise*) + 15/04/1883 (*Paris*)  
(fille de Philippe-François Alexis  
et d'Amice-Octavie Rocq)  
*postérité qui suit (p.5)*

**Antoinette Fouquier d'Hérouël** ° 21/04/1857 (*Laon*)  
ép. 27/10/1880 (*Vaux-sous-Laon*) **Brice-Adrien Bizot**,  
Saint-Cyrien (1867-69), officier d'infanterie,  
général de brigade (1900) puis de division (1905,  
18° division d'Angers) ° 14/04/1848 (*Bitche, 57*)  
+ 18/04/1929 (*Paris, 8°*) (fils de Michel-Brice  
et de Sophie de Lochner)

**René Fouquier d'Hérouël** ° 04/07/1862 (*Laon*)  
+ 06/02/1935 (*Paris, 8°*) maire d'Aulnois-sous-Laon (02)  
ép. 22/04/1891 (*Paris, 8°*) **Camille-Madeleine Gervais d'Aldin**  
° 14/01/1872 (*Péronne, 80*) + 10/03/1951 (*Paris, 8°*) (fille de  
Ferdinand et d'Henriette Rabache-Duquesnoy)

**Antoinette-Henriette Lucy Fouquier d'Hérouël**  
° 28/02/1892 (*Paris, 8°*)  
+ 07/08/1981 (*Compiègne, 60*)  
ép. 11/12/1918 (*Paris, 8°*) **Jean Gerbé de Thoré**,  
conseiller maître en la Cour des Comptes  
° 28/07/1886 (*Mantes-La-Jolie, 78*) + 25/06/1970  
(*Paris, 7°*) (fils d'Adrien et de Fanny Fournier  
des Ormes)

**Hubert Fouquier d'Hérouël**  
° 07/03/1893 (*Laon*)  
+X 30/09/1914 (*Maricourt, 80*)  
*mort pour la France*

**Dr Alexandre Fouquier d'Hérouël**  
Médecin généraliste contemporain  
à Neuilly-sur-Seine (92)

# Fouquier

*Branche d'Hérouël*

4

**Antoine-Alphonse Fouquier**  
et **Virginie-Marthe Octavie Hennequière**

**Antoinette-Louise Alix Marguerite Fouquier**  
° 24/03/1869 (*Foreste*) + 01/06/1938  
(*St-Palais-sur-Mer (de Négrignac), 17*)  
ép. 26/12/1888 (*Foreste*) **Gustave-Charles Frédéric Loyer**,  
polytechnicien, lieutenant au 29° RA en garnison  
à Laon (*1888*), capitaine d'artillerie  
° 10/07/1861 (*Versailles, 78*) + 07/07/1892 (*Versailles*)  
(fils d'Auguste-Sidoine et d'Alphonsine-Marie Desdouits),

**Maurice Fouquier**  
° 08/08/1871 (*Foreste*)  
+ 13/05/1893 (*Versailles*)

**André Fouquier**  
° 11/11/1878 (*Foreste*)  
+ 26/11/1966 (*Foreste*)  
cultivateur à Foreste  
ép. **Suzanne Degouy**  
° 1883 + 20/11/1977

**Antoinette Fouquier**  
° 09/05/1909 (*Foreste*)  
+ 20/04/1982 (*Orsay, 91*)  
ép. 24/09/1939 (*Paris*)

**Pierre Lequime**  
° 1906 (fils de Fernand  
et de Clotilde-Elise  
Félicie Divry)

**Jean-Albert Maurice  
Antoine Fouquier**  
° 16/08/1910 (*Foreste*)  
+ 18/07/2007 (*Foreste*)  
ép. 22/06/1936 **Geneviève-  
Thérèse Eugénie Claire Mollet**  
° 30/01/1917 (*Paris, 6°*)

postérité *Fouquier*

**Pierre Fouquier**  
° 13/03/1915 (*Quimper, 29*)  
+ 25/01/1980 (*Foreste*)  
ép. 1942 **Jacqueline Carteron**  
° 05/12/1918 (*Bretteville-sur-Odon, 14*)  
+ 02/12/2000 (*Foreste*) (fille de Pierre  
et de Suzanne Cosnard des Closets)

postérité *Fouquier*  
(au moins 6 ou 7 enfants  
dont **Marc** ° 29/01/1945 (*Foreste*)  
+ 15/01/2011 (*Cahors, 46*) ép. ? **d'Ussel**  
(fille de François et d'Alix de Meaux))

# Fouquier

## Branches de Tinville & d'Aucourt

3

Antoine-Quentin Fouquier de Tinville  
et 1) Geneviève-Dorothée Saugnier  
et 2) Jeanne-Henriette Gérard d'Aucourt

1) **Pierre-Quentin Fouquier** ° 17/07/1776 (Paris, bapt. le 20/07 à Bonne-Nouvelle) + 24/04/1826 (Beaumont-sur-Oise, 60) volontaire (28/07/1792), 76° brigade de ligne (01/08/1792-04/1793), sous-lieutenant (8 fructidor an VII) au 4° régiment de Chasseurs à cheval (1793), sergent au 104° de ligne (24 ventôse an VII), 3° régiment de ligne (11 ventôse an XII), lieutenant (26 brumaire an XIV) capitaine d'infanterie de ligne (09/06/1808), légionnaire (08/08/1809) X dans toutes les campagnes de la Révolution, du Consulat et de l'Empire de l'An II à 1809 (meurt dans la misère)  
ép. 17/09/1812 (Paris) **Marie Gripray**  
+ 03/06/1843 (Chambly, 60)

**Geneviève-Louise Sophie Fouquier**  
° 03/01/1778 (Paris, bapt. à Bonne-Nouvelle)

1) **Emilie-Françoise Fouquier**  
° 07/12/1778 (Paris) + 05/08/1856 (St-Quentin, 02) demoiselle de comptoir dans un magasin de Château-Thierry

1) **Marie-Adélaïde Fouquier**  
° 07/12/1779 (Paris) + 30/04/1786 (Saint-Quentin, 02, inh. le 01/05 à st-Jean)

1) **Aglaé-Joséphine Fouquier**  
° 19/01/1782 (Paris, bapt. le 20/01 à Bonne-Nouvelle) + 21/06/1782 (Bellenglise, 02, inh. le 22 à St-Médard)

2) **Auguste Fouquier d'Aucourt**  
° peu avant 09/01/1790 (Paris, St-Nicolas-des-Champs, bapt.)

jumeaux

2) **Henriette Fouquier d'Aucourt**  
° 1793 + 1813 (Bourges, 18) placée à Bourges chez Mme Domont-Duponchel (semble + de mauvais traitements par son mari)  
ép. 1812 ? **Pinel**

2) **Antoine-Henri Fouquier-Tinville**  
° 1793 + 1795

**Quentin-Jules Fouquier**  
° 09/04/1813 (Gênes, Italie) + 04/06/1849 (Paris, 3°) militaire enrôlé à 18 ans (11/10/1831), grenadier (11/01/1832), caporal (02/01/1833), fourrier (02/05/1834), au 4° de ligne en Algérie (12/1831-06/1834), réformé (04/1835)  
ép. 14/10/1847 (Amiens, 80) **Françoise Vasseur**  
(fille d'Alexandre-Godefroy et de Virginie-Caroline Béthouart)

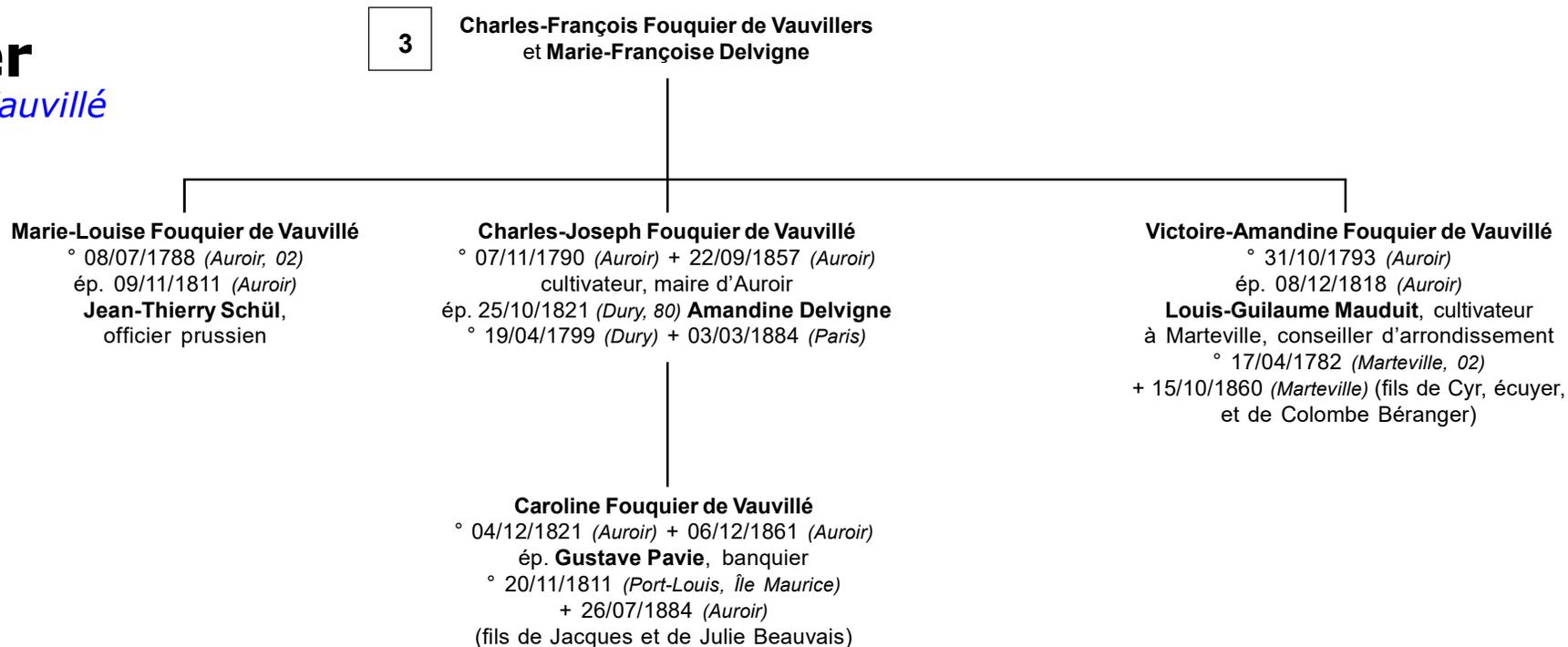
**Marie-Amélie Blanche Fouquier**  
° 07/07/1848 (Amiens)  
+ 25/05/1862 (Paris, 10°)

**Léon Fouquier**  
° 1814 (Aix-en-Provence, 13)  
+ 08/02/1849 (Paris)

**Alexandre Fouquier**  
° 25/10/1824 (Beaumont-sur-Oise, 95)  
+ 07/03/1828 (Beaumont-sur-Oise)

# Fouquier

## Branches de Vauvillé



# Fouquier

*Annexe documentaire*



*Antoine-Quentin Fouquier-Tinville :  
portrait*



*Antoine-Quentin Fouquier-Tinville :  
en pied, dans ses bureaux  
de la Conciergerie*



# Fouquier

Annexe documentaire : BMS

Le troisieme jour d'innis de Mars de l'année mil sept cent quatre vingt cinq  
 a été baptisé par moy Pierre fouquier l'abbé. Pierre Eloy ~~de~~  
 né leundy dernier d'innis de Mars de la même année de  
 Legitime Mariage fils de M<sup>r</sup> Eloy fouquier de la ville de veneville  
 en cette paroisse et de Marie Louise <sup>de</sup> Martine son épouse, le Parain  
 M<sup>r</sup> Pierre Martine garçon fils de M<sup>r</sup> Claude Martine et de défunte  
 Anne Lenglet ses père et mère demeurant en leur vivant a  
 viles de Saint-Jehan, la Marianne et de M<sup>r</sup> Marie Barbe Martine  
 fille aînée de M<sup>r</sup> deffunt Claude Martine et de défunte Anne Lenglet  
 ses père et mère demeurant en leur vivant a viles de Saint-Jehan,  
 épouse de M<sup>r</sup> Quentin fouquier M<sup>r</sup> archevêque demeurant a Peronne  
 le Parain et la Marianne aînée le Père present ont signé  
 avec nous fait double le jour et an que dessus.  
 Pierre Martine Marie Barbe Martine  
 Le Roy l'abbé Thierrie fouquier

Pierre-Eloy Fouquier d'Hérouël : ° 11/03/1745 (Hérouël, 02, bapt. le 13/03)

Le deuxieme jour d'innis de Mars de l'année mil sept cent quatre vingt six  
 a été baptisé par moy Pierre fouquier l'abbé Antoine Quentin de  
 vendredy dernier d'innis de Mars de la même année  
 de Legitime Mariage fils de M<sup>r</sup> Eloy fouquier de la ville de veneville  
 en cette paroisse et de M<sup>r</sup> Marie Louise <sup>de</sup> Martine son épouse le  
 Parain et de M<sup>r</sup> Christophe Martine demeurant a Saint-Jehan  
 la Marianne M<sup>r</sup> deffunt Claude Martine de veneville  
 Les parents la Marianne aînée le Père present ont signé avec  
 nous fait double le jour et an que dessus.  
 Martine  
 Vinchon  
 Le Roy l'abbé Thierrie

Antoine-Quentin Fouquier-Tinville : ° 10/06/1746 (Hérouël, 02, bapt. le 12/06)





# Fouquier-Tinville

Annexe documentaire :  
Le Tribunal Révolutionnaire de Paris



Procès de **Marie-Antoinette** le 15 octobre 1793.  
**Hébert** est représenté assis au premier plan, près de **Fouquier-Tinville**.  
dessin de Pierre Bouillon, pierre noire, Paris, musée Carnavalet, 1793



Le Tribunal révolutionnaire  
à la **Conciergerie**, Quai de l'Horloge.



Le Tribunal révolutionnaire  
au **Pavillon de Flore**.



# Fouquier-Tinville

*Annexe documentaire*



*Antoine-Quentin Fouquier-Tinville :*  
*jugé devant le Tribunal Révolutionnaire le 12 floréal an III*



*Antoine-Quentin Fouquier-Tinville :*  
*croqué pendant son procès par Vivant Denon*

# Fouquier

## Annexe documentaire : l'Accusateur public du Tribunal Révolutionnaire de Paris

Après ses études de droit, **Fouquier de Tinville** achète une charge de procureur au Châtelet, mais son impéritie l'oblige à la revendre pour payer des dettes qu'il a contractées.

Son oeuvre imprimée commence avec quelques mauvais poèmes dans les journaux du temps dont un à la louange de ... **Louis XVI** publié en 1781 dans un recueil de **Delille** intitulé «*La Pitié*».

Elle se continue avec les formulaires d'accusation qu'il avait eu l'idée de faire imprimer par avance et dans lesquels il n'y avait plus qu'à mettre le nom.

Elle se continue avec son réquisitoire contre **Marie-Antoinette** qu'il eut l'idée d'accuser de relations incestueuses avec son fils.

Elle se termine avec «*Mémoires pour A Q Fouquier, ex accusateur public près le tribunal révolutionnaire établi à Paris, et rendu volontairement à la Conciergerie le jour du décret qui ordonne son arrestation (le 1<sup>er</sup> Août 1794), in-4° Paris 20 p.*

L'issue fatale de sa détention ne faisant aucun doute, **Fouquier-Tinville** était sans doute soucieux de défendre sa réputation aux yeux de la postérité.

**Fouquier-Tinville** n'était qu'Accusateur public, mais ce sont les juges qui prononçaient les sentences de mort.

Le Tribunal Révolutionnaire a été créé à la demande de **Danton** en mars 1793.

D'abord composé de 5 juges et d'un jury de 12 membres.

En Avril 1793, la Convention lui donne la compétence pour se saisir de tous les crimes relevant des tribunaux de province sous la présidence de **Montané** qui se montre encore assez modéré.

Le 5 Septembre 1794, la Convention crée 4 sections, avec 16 juges, 60 jurés et 5 substitués pour l'accusateur public dont elle est très satisfaite. Les Présidents sont **Herman** (*guillotiné en même temps que Fouquier-Tinville*), puis **Dumas**, hommes du Comité de Salut-Public où siègent, entre autres, **Lazare Carnot** qui fait arrêter **Robespierre** et lui fait refuser le droit de se défendre, «*puisque le Comité l'a déclaré hors la Loi !*»

Après le coup d'état thermidorien causant la chute de **Robespierre**, le Comité de Salut Public décide de créer un nouveau Tribunal Révolutionnaire que **Barras** compose en conservant **Fouquier-Tinville** comme accusateur public.

Un autre membre du Comité, **Louis Stanislas Fréron**, s'y opposa en interpellant ce dernier devant la Convention avec la phrase restée fameuse :

- «*Et maintenant, allez donc cuver aux Enfers tous le sang dont vous vous êtes abreuvé !*».

Comme **Jean-Baptiste Carrier**, **Fouquier-Tinville** fait partie de ces hommes sans aucune envergure que des chefs cyniques ont placé et conservé à des postes où ils voulaient des exécutants dénués d'intelligence et de scrupules.

Sans ces nominations à des fonctions qui les dépassaient complètement, ces deux là se seraient sans doute contentés d'une vie obscure de clerc dans un office de judicature.

Il était dans le cas de la plupart de ceux qui ont joué un rôle inhumain à l'époque de la Terreur qu'ils ont instrumentalisée à leur profit. Il fut accusé, comme les membres des comités de gouvernement, d'avoir transformé sur leur ordre des faits ordinaires en délits contre-révolutionnaires.

**Fouquier-Tinville** avait laissé s'installer dès 1793, avec l'aval du **Comité de Sûreté Générale**, un système sophistiqué d'extorsion de fonds aux suspects, et enfin aux accusés apeurés qui étaient rançonnés à la veille de comparaître au Tribunal révolutionnaire. Les négociations avec les agents des suspects ou prévenus en voie de passer au Tribunal se faisaient verbalement d'où la difficulté à établir juridiquement ce genre de crime. Mais tous ceux qui ont approché et survécu au terrible tribunal

## Où il est question du rôle insidieux du Comité de Sûreté Générale, de l'épouvantable «Commune insurrectionnelle de Paris», des suspicions de corruption et d'extorsion sous la Terreur...

ont témoigné de pratiques devenues banales à l'hiver 1793-94. Au fil des dossiers, pour peu qu'on se donne la peine de chercher des preuves accablantes surgissent telle cette lettre de Madame **du Mas de Paysac**, interceptée par un géôlier puis perdue dans les papiers désordonnés de **Fouquier**, qui révèle un accord entre l'agent de cette dame, **Lord Massereene**, et **Garnier de Launay**, principal juré, ami particulier de **Robespierre**. **Mme de Paysac** révèle avant de mourir, que sa tête avait été négociée à un prix colossal, dont 200 000 livres avaient été versés. Mais **Mme de Paysac** a été condamnée à mort le 12 pluviôse an II, malgré l'engagement de **Garnier de Launay** qui devait penser que cette affaire serait oubliée avec la mort de sa victime. Il n'avait pas prévu que cette dame aurait écrit un dernier billet où elle explique que **Garnier de Launay**, qui ne s'est pas acquitté de sa promesse, reste débiteur d'une somme de 200 000 livres. Véritable bouteille à la mer, cette lettre nous est parvenue. d'autres documents pour peu qu'on soit capable de les rechercher et de les interpréter révèle l'ampleur du brigandage.

Les activités crapuleuses et criminelles de **Fouquier-Tinville** n'étaient possibles que par la complaisance des **Vadier**, **Voulland**, **Amar**, **Jagot** et **David**, membres des Comités de gouvernement, avec lesquels il était en rapport quasi-quotidien en l'an II (*un témoin, Etienne Masson ex-greffier et depuis juge au tribunal jusqu'au 2 prairial*) dit qu'ils «*assiégeaient*» le Tribunal :

«*J'ai vu Amar, Vadier, Voulland, Jagot, surtout les trois premiers visiter souvent l'Accusateur public et lui recommander de mettre en jugement tel ou tel qu'ils désignaient. Je ne doute pas que le tribunal n'ait été influencé d'une manière terrible par les susnommés.*» (cité par **Buchez et Roux**, *Histoire parlementaire, Procès de Fouquier*, t.34 p.22).

Les très nombreux témoins au procès de **Fouquier-Tinville** (*environ 500*) ont évoqué pour la plupart la présence insistante de ces membres éminents du **Comité de Sûreté Générale** dans les coulisses du tribunal de **Fouquier**. Il avait à sa disposition des intermédiaires, ses «agents», parfois des avocats marrons qui faisaient l'intermédiaire entre lui et les suspects ou prévenus en passe de comparaître. Parmi ces avocats, le citoyen **Delainville** (*ou Mathurin Denis De Lainville*) s'était fait une spécialité des transferts de détenus dans les maisons de santé de la périphérie de Paris où l'on était supposé - c'est ce qu'on faisait croire - être à l'abri. Ces transferts coûtaient «*fort cher*» avoue **Ferrière-Sauvebeuf**, l'un des indicateurs de prison. Voir le fichier Charavay (*autographe Ferrières-Sauvebeuf*) sur le coût astronomique des personnes transférées en maison de santé.

**Villain de Lainville** fut depuis son apparition dans les coulisses du Tribunal révolutionnaire à l'automne 1793, un intermédiaire entre **Fouquier** et le citoyen **Romey** qui agissait pour les familles des personnes arrêtées, prêtes à tout pour éviter la prison et l'échafaud.

Le négociant suisse **Romey** négocia avec **Fouquier** la tête de l'**Abbé d'Espagnac** parmi d'autres personnes fortunées (*Romey était toujours en procès sous la restauration avec les héritiers de d'Espagnac*)

Toutes les grandes dames de la noblesse, parmi les plus riches, furent, entre septembre 1793 et avril 1794, détenues à leur domicile et rançonnées contre le versement de sommes folles négociées entre leurs hommes d'affaires et les membres de la police politique (*dont Amar, Jagot, David etc.*) ou **Fouquier** et ses «agents».

La ci-devant **duchesse de Brancas-Lauraguais**, la ci-devant **marquise de Marbeuf**, la ci-devant **marquise de Crussol d'Amboise**, Mademoiselle **Marie Babin de Grandmaison**, la **marquise de Soyecourt** ci-devant **princesse de Nassau**, parmi tant d'autres femmes, furent rapidement

# Fouquier

## Annexe documentaire : l'Accusateur public du Tribunal Révolutionnaire de Paris

exécutées pour éviter que les chantages dont elles furent les victimes consentantes, fût rendu public.

Ce type de rançonnement n'est qu'un des aspects de la gigantesque opération de rançonnement que les comités de gouvernement avaient laissé s'installer à tous les niveaux de l'État, dans un pays terrifié où les vainqueurs se distribuaient les places et redéfinissaient la justice. Ce que la police politique et la justice accomplissaient à Paris se reproduisait en province sous l'autorité des **Lebon, Carrier, Jourdan, Fréron, Rovère, Collot, Fouché** etc. qui assassinèrent et volèrent leurs victimes. «*Plusieurs ayant exagéré, trop de terreur tue la Terreur*» furent rappelés à la demande de **Robespierre**, contre l'avis de **Barère**, d'où une première fracture au sein des comités. La deuxième fracture importante au sein des comités se créa les 24 et 25 prairial, date de la discussion sur l'imminence du renvoi de plusieurs députés présumés concussionnaires devant le Tribunal du 22 prairial, voeu de **Robespierre** mais auquel les **Collot** et **Barère** s'opposaient de crainte d'ouvrir une brèche.

À Paris, dans les coulisses du Tribunal révolutionnaire, **Leblanc** (ex-comte de **Bourbon-Bussert**), **Lavaux** et **Pépin-Desgrouettes** ont joué des rôles d'avocats officieux en soumettant les prisonniers à des chantages d'importance diverse (*frais divers pour soi-disant préparer les dossiers et, bien sûr, honoraires à géométrie variable pour un résultat connu d'avance : la mort quasi certaine*). Les jurés du Tribunal (*et pas seulement ceux condamnés avec Fouquier*), qui avaient été mis en place par le **Comité de Salut Public** et **Robespierre** en particulier, se révélèrent également corrompus, du moins ceux dont on peut prouver les agissements car le grand «*sport*», à cette époque, fut d'éviter toute trace, tout témoin.

Le petit billet griffonné de la ci-devant marquise du **Mas de Peysac** née **Marie-Gabrielle de Chapt-Rastignac**, perdu dans le fatras des papiers de **Fouquier-Tinville** a fait heureusement exception... L'administration était tellement confuse que certains fonctionnaires ignoraient qu'elle avait été guillotinée car quatre mois après sa mort, le 3 thermidor an II son nom est apparu dans une liste de personnes prévues pour être envoyées en jugement devant une Commission populaire mise en place en ventôse an II. Cette liste comporte d'autres noms de personnes déjà exécutées pour conspirations de prison en messidor, et le 9 thermidor (*comme la famille Fougeret, le couple de Mouchy, les dames de Noailles ou de Boufflers tous impliqués dans la conspiration du Luxembourg*), ce qui montre à quel point le Tribunal révolutionnaire était un «*foutoir*». Quelques personnes recherchées à un titre ou à un autre bénéficièrent de cette désorganisation car les services de **Fouquier** étaient incapables de les localiser dans les prisons.

Les **Comités de Sureté générale** et de **Salut public** redoutaient que les témoins de leurs forfaits divers échappent à la guillotine, vu la masse de prisonniers enfermés à Paris et le rythme insuffisant des exécutions. Ils redoutaient beaucoup, lors de la crise qui fractura les comités, que les prévenus puissent s'exprimer et se défendre en accusant les uns ou les autres de pratiquer le rançonnement et le brigandage par agents interposés, d'où la décision prise d'accélérer les procédures grâce au vote de la loi du 22 prairial par les Comités réunis, et grâce à l'artifice politico-policier de prétendues conspirations de prisons. Ces fausses conspirations (*inventions d'indicateurs comme Boyenval*) permettrait de se dispenser de monter des dossiers d'accusations et de mettre rapidement à mort tous ces témoins gênants emprisonnés depuis des mois, qu'on engloberait avec d'autres personnes dans des amalgames artificiels, en s'appuyant sur la procédure accélérée du 22 prairial. C'est ainsi que les personnes qui avaient été rançonnées ou étaient susceptibles de révéler des pratiques criminelles des membres des divers comités révolutionnaires (*depuis les comités des*

*sections jusqu'aux comités de gouvernement*) furent enlevées puis expédiées en urgence et sans débats, grâce à ces conspirations de prison chimériques qui permettaient de réunir des dizaines de personnes sous un même chef d'inculpation (*par exemple: d'avoir voulu s'évader pour aller assassiner les représentants du peuple*).

Comme **Fouquier**, il apparaît que le Président **Dumas** et le juré **Vilate** se sont enrichis dans leurs fonctions si l'on en croit l'auteur de la Liste des coquins qui se sont enrichis de l'or et de l'argent de la République, Paris, An III. Voir encore, ci-dessous dans les actes du Procès **Fouquier** (*dont des extraits donnés avec parcimonie par Buchez et Roux, p.95 et 110*) les divers témoignages sur la corruption de **Fouquier Tinville** qui en outre, s'adonnait à la boisson et qui, malgré ses dénégations, s'est plusieurs fois présenté ivre aux débats du Tribunal Révolutionnaire.

**Fouquier** laissa libre cours à toutes sortes de trafics crapuleux et meurtriers au Tribunal Révolutionnaire, entre autres par l'intermédiaire d'un certain **Demey**, homme de loi et de sa maîtresse nommée **Martin**, rue Serpente n° 6. Ces discussions n'ont pas échappé à de rares témoins dont le gendarme **Onfroy** qui a raconté comment la tête de **Mme de Boufflers Rouvrel** avait été discutée et mise en sursis. Avec plus de chance que **Mme du Mas de Paysac**...

À son tour, le **marquis de Ségur** déclare que, d'après les traditions constantes conservées dans la famille, le domestique de **Mme Molé**, femme d'**Edouard-François-Mathieu Molé**, comte de Champlâtreux, marquis de Méry, vint trouver **Fouquier-Tinville** et lui offrit de la part de sa patronne une somme d'un million pour rançon du condamné. **Fouquier-Tinville** se serait écrié : «*Ah, que n'êtes-vous venu une demi-heure plus tôt ; maintenant, il est trop tard, la charrette est partie.*» (*Pierre Labracherie, Fouquier-Tinville, accusateur public, 1961, page 250*).

### Liste des membres du Tribunal révolutionnaire, soumise le 26 septembre 1793 par le Comité de Salut Public à la Convention :

- Présidents** 1. **Herman**, Président du Tribunal du Pas-de-Calais.
2. **Dumas**, de Lons-Le-Saulnier, département du Jura, **vice-Président**.
3. **Sellier**, juge au Tribunal.
4. **Dopsen** (*alias Dobsent*), juge au Tribunal Révolutionnaire
5. **Brulé**, juge au Tribunal du cinquième arrondissement du département de Paris, séant à Sainte-Genève.
6. **Coffinhal**, juge au Tribunal.
7. **Foucault**, juge au Tribunal.
8. **Bravetz**, juge dans le département des Hautes-Alpes.
9. **Liege**, juge au Tribunal actuel.
10. **Subleyras**, greffier du Tribunal du district d'Uzès, département du Gard.
11. **Célestin Lefetz**, administrateur du district d'Arras.
12. **Verteuil**, substitut de l'accusateur-public près le Tribunal Révolutionnaire.
13. **Lanne**, procureur-syndic du district de Saint-Pol.
14. **Ragmey**, homme de loi de Lons-le-Saulnier.
15. **Masson**, premier commis du greffe du Tribunal.
16. **Denizot**, juge du Tribunal du cinquième arrondissement.

# Fouquier

## Annexe documentaire

17. **Parny (Harny ?)**, auteur de la pièce intitulée : «*la Liberté conquise*».

18. **David**, de Lille, député suppléant à la Convention Nationale.

19. **Maire**, juge du Tribunal du premier arrondissement.

**Accusateur public**: **Fouquier de Tinville**.

**Substituts** : **Fleuriot Lescot**, substitut au Tribunal (*présenté au jugement de Fouquier comme noble autrichien se disant architecte, substitut de Fouquier-Tinville puis choisi comme maire de Paris par Robespierre en remplacement de Pache, (Buche et Roux, Procès Fouquier, p.362)*)

**Grebaual**, juge au Tribunal.

**Royer**, envoyé par l'assemblée primaire de Châlons-sur-Saone.

**Naulin**, Commissaire national du Tribunal du cinquième arrondissement de Paris.

**Liendon**, juge au troisième Tribunal.

### Jurés:

1. **Antonnel**, ex-député des Bouches-du-Rhône à l'Assemblée Législative.

2. **Benoitray**, de la section du Muséum.

3. **Servièr**, cordonnier de la même section.

4. **Fauvetty**, fils, de la ville d'Uzès, envoyé par l'Assemblée primaire de la section des Sans-Culottes de la commune d'Uzès, département du Gard, hôtel Dauphin, rue Croix-des-Petits-champs, à Paris.

5. **Lumière**, membre du comité révolutionnaire de la section du Muséum.

6. **Fauvel**, de la section du Panthéon, rue Saint-Jacques, no. 41.

7. **Auvray**, employé aux diligences, section du Mail.

8. **Fainot**, électeur de Paris.

9. **Gauthier**, de Chesnechenu, département d'Eure-et-Loir.

10. **Renard**, de la section du Contrat-Social.

11. **Renaudin**, luthier, section des Gardes-Françaises.

12. **Meyère**, membre du directoire du département du Gard.

13. **Châtelet**, peintre, section des Piques.

14. **Clémence**, commis aux assignats.

15. **Gérard**, artiste, rue des Poulies, près du Louvre.

16. **Fiévé**, du comité révolutionnaire de la section du Muséum. Mort avant le 24/03/1794.

17. **Léonard Petit-Treissin**, de Marseille.

18. **Trinchard**, de la section du Muséum.

19. **Topino-Lebrun**, de Marseille, au Louvre.

20. **Pigiol**, membre du comité de surveillance, rue Contrescarpe.

21. **Girard**, orfèvre, rue Saint-Honoré.

22. **Sourberbiel**, chirurgien, rue Saint-Honoré.

23. **Presselin**, tailleur d'habits, rue du Rempart-Saint-Honoré.

24. **Deydier**, serrurier à Choisy-sur-Seine.

25. **Sambat**, peintre.

26. **Villate**, rue du Bac.

27. **Klispis**, jouaillier, rue Saint-Louis, au Palais, no. 68.

28. **Chrestien**, actuellement juré.

29. **Leroy**, idem.

30. **Thoumin**, idem.

31. **Paul Jean-Louis Laporte**, administrateur du district de Lassay, département de la Mayenne.

32. **Gannev**, actuellement juré.

33. **Jourdeuil**, idem.

34. **Brochet**, idem.

35. **Garnier**, section de la Montagne.

36. **Martin**, chirurgien, rue de Savoie.

37. **Guermeur**, du département du Finistère.

38. **Dufour**, rue Sainte-Croix-de-la-Brettonnerie.

39. **Mereyer**, rue du Batoir.

40. **Aubry**, tailleur, rue Mazarine.

41. **Compagne**, orfèvre, dans la galerie du théâtre de la République.

42. **Billon**, menuisier, rue du fauxbourg Saint-Denis.

43. **Gimont**, tailleur, section des Marchés.

44. **Baron**, chapelier, cour du Commerce.

45. **Prieur**, peintre, près la porte Saint-Denis.

46. **Lohier**, marchand épicier, section du Théâtre français.

47. **Duplay**, père, rue Saint-Honoré, n°. 366.

48. **Deveze**, charpentier, de la section de la République.

49. **Boissot**, électeur de Paris.

50. **Maupin**, idem.

51. **Camus**, artiste, faubourg Saint-Denis.

52. **François-Victor Aigoïn**, de Montpellier.

53. **Picard**, ex-président de la section des Tuileries.

54. **Nicolas**, imprimeur, rue Saint-Honoré.

55. **Dumon**, laboureur à Cahors.

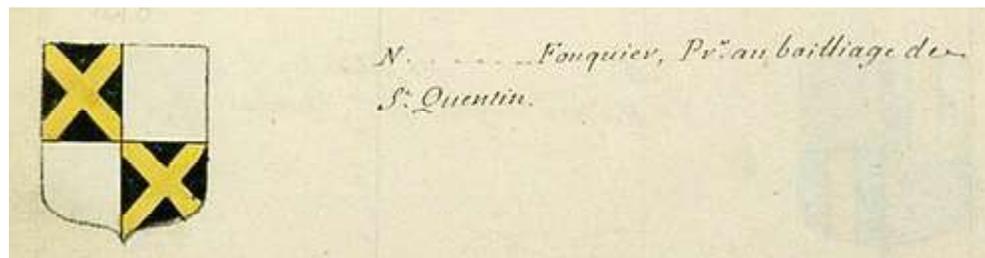
56. **Besson**, envoyé des assemblées de Saint-Dizier, département de la Haute-Marne.

57. **Gravier**, vinaigrier à Lyon.

58. **Payan**, du département de la Drôme, employé dans les bureaux du Comité de Salut Public de la Convention Nationale.

59. **Gillibert**, négociant à Toulouse, au coin de la Bourse.

60. **Becu**, médecin à Lille.



**Fouquier**, Procureur au bailliage de Saint-Quentin... (ces armes diffèrent : «Ecartelé : aux 1 & 4, de sable, au sautoir d'or ; aux 2 & 3, d'argent plein.»)